

**COMMUNE DE HAUSSONVILLE**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU LUNDI 18 JUILLET 2022**

Convocations faites le  
12/07/2022  
Délibérations affichées le  
22/07/2022

N° Délib : 20/2022

**OBJET : LEVÉE TOPO**

L'an deux mil vingt-deux, le 18 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Etaient présents : *CLERC Myriam – JUNGER Mathieu – NICOT Kévin - ROUYER Gilbert  
SIMANSKI Yolande*

Etaient absents excusés : *CANILLAS Benjamin - GOGUET Audrey - KREITER Pascal -  
GREGOIRE Hubert - SERGENT Nicolas*

Pouvoirs : *CANILLAS Benjamin donne pouvoir à NICOT Kévin  
GOGUET Audrey donne pouvoir à JUNGER Mathieu  
KREITER Pascal donne pouvoir à ROUYER Gilbert*

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, *Monsieur Kévin NICOT*, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

\*\*\*\*\*

Monsieur le Maire présente les éléments de la dernière réunion avec INSITU prévue pour effectuer et définir l'avant-projet concernant l'aménagement de l'espace public pour la sécurisation des déplacements.

Pour la réalisation des travaux prévus sur la voirie, il est nécessaire d'effectuer des levées de topographiques.

Le Maire présente les différents devis.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal, accepte le devis de SABATER Anne pour un montant de 4.390,00 € HT.

Le Maire :  
Christian BOUCAUD